

Vendredi 9 mars 2012, 20h
Lausanne, Buffet CFF, Salle des Vignerons
Conférence-débat avec

Shir HEVER

**Economiste de l'Alternative Information Center,
une organisation anticolonialiste palestino-israélienne
basée à Jérusalem et Bethlehem**

L'économie politique de l'occupation israélienne des Territoires palestiniens et la campagne BDS

Shir Hever étudie les mécanismes économiques fondés sur l'occupation militaire israélienne des Territoires palestiniens et leurs effets sur la population palestinienne. Il s'intéresse notamment aux flux d'aide internationale aux Palestiniens et à Israël. Dans ce contexte, il développe le raisonnement qui oriente la campagne de boycott, de désinvestissement et de sanctions contre Israël. Il a écrit un ouvrage : *The Political Economy of Israel's Occupation - Repression Beyond Exploitation*, Pluto Press 2010.

La tournée de conférences de Shir Hever en Suisse est organisée par BDS-Suisse (www.bds-info.ch) dans le cadre de la semaine contre l'apartheid israélien. D'autres conférences auront lieu à Berne le 8 mars et à Bâle le 10 mars.

La conférence de Lausanne est organisée par BDS-VD avec le soutien du Collectif Urgence Palestine-VD et du mouvement SolidaritéS....

Contact et informations : vaud@bds-info.ch

Entrée libre

Quelques chiffres

Israël : 7,6 millions d'habitants en Israël. Les Arabes israéliens représentent environ 20 % de la population en Israël.

Territoires occupés : 4 millions d'habitants. Entre 1993 (accords d'Oslo) et 2000, le nombre de colons israéliens en territoires occupés a plus que doublé.

- Cisjordanie : 2,5 millions de Palestiniens dont 208 000 à Jérusalem-Est. Le nombre d'Israéliens vivant en Cisjordanie a triplé depuis les années 1990 et monte maintenant à 300 000 (500'000 en comptant Jérusalem-Est) répartis dans 120 colonies érigées en violation du droit international. Les colons présents en Cisjordanie occupent 42 % du territoire.
- Jérusalem-Est. La population palestinienne de Jérusalem-Est représente aujourd'hui 37 % des 790 000 habitants de Jérusalem. Avec l'objectif de ramener ce taux à 30 %, les gouvernements israéliens ont favorisé la colonisation et installé 192 800 colons israéliens. A Jérusalem-Est, 35% des terrains appartenant aux Palestiniens ont été expropriés (janvier 2012). Nombre de fouilles archéologiques servent de prétexte à des expulsions.
- Gaza : 1,6 millions de Palestiniens vivent dans la bande de Gaza, un territoire connaissant la plus forte et la plus pauvre densité de population au monde . Les deux-tiers des habitants de ce territoire sont des réfugiés issus des populations qui ont fui leurs habitations en 1948 lors de la création de l'Etat d'Israël. .
- **Chômage** : 5,7 % en Israël (mai 2011). Gaza : 31 % (47 % chez les jeunes).

^ **Inégalités et pauvreté :**

Palestine : Le revenu moyen par tête en Palestine est d'à peine 1 300 dollars par an, mais de grandes disparités existe au sein de la population palestinienne, effet notamment des gestions controversées des flux de l'aide internationale.

Israël : En Israël, le régime de l'économie libérale prime et les inégalités sociales sont parmi les plus élevées des pays de l'OCDE. La pauvreté touche un habitant sur cinq (un sur trois pour les enfants).

La campagne BDS

La plateforme BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) lancée en 2005 émane de la société civile palestinienne. Face à l'aggravation des atteintes aux droits humains concernant la population palestinienne et à l'absence d'initiatives politiques susceptibles de faire respecter les lois internationales, face à la perpétuation du régime d'occupation et à la poursuite de la colonisation et l'épuration ethnique qui l'accompagne, plus de 160 organisations palestiniennes ont lancé un appel aux consciences citoyennes.

Prenant modèle sur la campagne de Boycott menée à l'égard du gouvernement de l'Afrique du Sud et contre sa politique d'apartheid dans les années 1970 et 1980, elles enjoignent les citoyens de tous pays à exercer des pressions économiques, académiques culturelles et politiques sur Israël jusqu'à ce que cet Etat "*honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international*" en :

1. Mettant fin à son occupation et à sa colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur
2. Reconnaisant les droits fondamentaux des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité absolue; et
3. Respectant, protégeant et favorisant les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés comme stipulé dans la résolution 194 de l'ONU